

**Note CIRANO écrite d'après un rapport de Noémi Berlin, Louis Lévy-Garboua et Claude Montmarquette,
juin 2012**

Les inégalités de réussite scolaire selon le milieu social d'origine sont des sources de débat important lorsque l'on discute de l'accessibilité aux études postsecondaires. On persiste à faire le débat sur les frais de scolarité comme contrainte majeure à l'accessibilité. Les faits sont que malgré des frais de scolarité très inférieurs au Québec, la proportion d'individus ne possédant aucun certificat, diplôme ou grade est plus élevée au Québec qu'en Ontario et que dans l'ensemble du Canada, et ce, pour toutes les couches sociales.

Pour expliquer l'écart de fréquentation universitaire, plusieurs études mettent aussi en lumière que les familles riches et les familles pauvres font une évaluation très différente de la valeur intrinsèque de l'éducation, de la rentabilité de l'éducation universitaire en termes de revenus ultérieurs, et du niveau des droits exigés.

Nous voulons pousser cette question d'inégalité dans les parcours scolaires en considérant les différences dans les niveaux d'aspiration et dans la confiance de leur succès des personnes issues de milieux sociaux différents.

Nous considérons que les familles/élèves investissent dans l'éducation et doivent effectuer plusieurs choix pendant la durée de leur éducation. Pour traiter l'ensemble de ces questions, nous avons recours à l'approche de l'économie expérimentale. L'expérience réalisée prend la forme de séries d'anagrammes, que les sujets sont amenés à résoudre pour obtenir le droit de continuer l'expérience, et de nœuds de décision au niveau desquels ils ont le choix de poursuivre ou non celle-ci.

Notre expérience vise à reproduire des situations simples où les niveaux modélisés ont été proposés afin d'évaluer l'impact prévisible sur les choix éducationnels de différences dans les niveaux d'aspirations selon les milieux sociaux économiques.

Les inégalités en matière d'éducation demeurent un sujet difficile, même dans le cadre d'une expérience contrôlée comme la nôtre. Nous arrivons toutefois à démontrer que, lorsque les variables économiques sont mises de côté, les inégalités dans les choix et dans le taux de réussite peuvent être expliquées en répartissant nos sujets par catégorie, selon leur aptitude, leur niveau d'aspiration et leur niveau de confiance en soi.

C'est dans toutes ces dimensions aussi complexes les unes que les autres que les autorités publiques doivent opérer pour réduire les inégalités éducationnelles. Notre étude montre bien la difficulté de cette tâche et les limites souvent observées de leurs interventions. En bref, il faut bien comprendre la distinction entre l'accès à l'éducation et l'accès au système d'éducation. L'attention est souvent portée dans les médias sur l'accès au système notamment face à des hausses de droits de scolarité. Mais, le problème de l'accessibilité aux études universitaires pour les familles pauvres peut se résoudre avec un système approprié de bourses. Celui de l'accès à l'éducation permettant de se rendre au système universitaire est drôlement plus complexe.

L'étude complète peut être consultée sur le site Web du CIRANO à l'adresse suivante :

<http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2012RP-07.pdf>